
Mai 2018

VOLUME 30

NUMÉRO 05

L'ÉTÉ BIENTÔT ARRIVÉ!



NOUVEL HORAIRE

À partir du 14 mai

Lundi au mercredi 7h à 22h

Jeudi au dimanche 7h à 23h

en vigueur jusqu'au 15 septembre 2018

SUPER SAGAMIE PÉRIBONKA

201, 4e Avenue, Péribonka, 581.586.6987



Vous trouverez ci-après les principaux points qui seront à l'ordre du jour à la séance régulière du Conseil du lundi 7 mai 2018 à 19h30.

- 1 Présentation et adoption des états financiers de l'année 2017.
- 2 Adoption de la modification du règlement S.Q.-17-03 concernant les nuisances.
- 3 Résolution pour signer l'entente de partenariat avec Nutrinor Énergie.
- 4 Résolution de radiation des comptes de mauvaises créances.
- 5 Demande de dérogations mineures du 192, Édouard-Niquet.
- 6 Résolution d'appui pour une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ dans le dossier du musée Louis-Hémon.
- 7 Campagne de recrutement 2018 du musée Louis-Hémon.
- 8 Demande de partenariat – Challenge Pink Water 2018.
- 9 Demande de participation au Festival de la note en folie de St-Augustin.
- 10 Résolution d'appui à la MRC de Maria-Chapelaine pour le projet de développement d'un quartier de villégiature à Péribonka sur les lots 39-42.

Dernière séance du 9 avril 2018 :

- 1 Résolution pour l'autorisation du balayage de la route 169 au printemps 2018.
- 2 Avis de motion et présentation d'un projet de modification du règlement S.Q.-17-03 concernant les nuisances.
- 3 Acceptation de la proposition de la firme MSH pour le projet de taxes sur l'essence (TECQ). Accepté
- 4 Demande de commandite du comité de la Traversée internationale de Lac St-Jean à la nage 2018. 550\$
- 5 Renouvellement 2018-2019 au Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-St-Jean. 50\$
- 6 Demande des propriétaires du 266, Édouard-Niquet. Accepté
- 7 Demande des propriétaires du 392, rue Villeneuve. Refusé
- 8 Renouvellement 2018 au Réseau québécois de villes et villages en santé. 50\$
- 9 Demande d'appui financier au Défi OSEntreprendre du Saguenay-Lac-Saint-Jean. refusé
- 10 Acceptation de la description des travaux de la rue Plante dans le cadre du programme de la TECQ. Accepté
- 11 Résolution d'acceptation du regroupement des offices municipaux d'habitation des municipalités de Dolbeau-Mistassini, de Normandin, d'Albanel, de Girardville, de St-Edmond, de St-Thomas-Didyme et Péribonka et de Sainte-Jeanne-D'Arc. Accepté
- 12 Acceptation de la priorisation des actions du fond participatif 2018. Accepté
- 13 Acceptation du paiement de la publicité dans le dépliant les riverains Lac-St-Jean 2000. 250\$
- 14 Lettre d'appui à M. Hermel Bujold.

PAROISSE ST-ÉDOUARD DE PÉRIBONKA
MESSES DE MAI 2018

05	<i>Pas de Célébration</i>		
12	<i>Mme Alphonsine Lavoie</i>	Mmes Line et Chantale Fortin	16h00
19	<i>Adace</i>		16h00
26	<i>M.Urbain Villeneuve(famille et amis)</i>	Mme Rachel Villeneuve	16h00

LAMPES DU SANCTUAIRE

6	M. Jean Langevin
13	Mme Thérèse Gauthier
20	Mme Lise et M. Jules Pelletier
27	Mme Ghislaine et M. Jean- Guy Tremblay

SERVICE DE L'AUTEL

12	Mmes Micheline et Céline Tremblay
26	Mme Hélène et M. Claude Lavoie

DANS LE CADRE DU FESTIVAL

À l'Eau
PÉRIBONKA

EXPOSITION

DE PHOTOS

« LA VIE À PÉRIBONKA! »

Photos historiques, monuments, bâtisses,
nature, familles, vie sociale et
communautaire, agriculture, etc.

**Envoyez-nous vos photos avant vendredi le 29 juin
2018 en format numérique ou papier. Maximum de 20
photos acceptées par personne.**

Par courriel : aleau@peribonka.ca

En personne : 312 rue Édouard-Niquet (Hôtel de ville)

**L'exposition aura lieu tout le mois de juillet
au Bistr'eau Pub Péribonka!**

PLUSIEURS PRIX À GAGNER !



LOISIRS

MAI 2018

COURS D'AQUAFORME

À la demande générale, les cours d'aquaforme avec Jacob Lévesque sont de retour cet été! Ils débuteront dès le mois de juillet. Inscrivez-vous dès maintenant!
Horaire: Les lundis et mercredis, du 2 juillet au 29 août

CONSULTATION MADA

La municipalité désire effectuer la mise à jour de sa politique Municipalité Amie Des Aînés (MADA). La MRC de Maria-Chapdelaine est fière de vous inviter à une consultation publique qui vous permettra de nous faire part de vos idées et besoins pour améliorer la qualité de vie des aînés dans votre milieu de vie. Nous espérons que vous serez nombreux au rendez-vous! Cette rencontre s'adresse autant aux aînés qu'aux familles.
Mardi le 22 mai à 18h30 au Bistr'eau Pub Pérignonka.

RAPPEL DES ACTIVITÉS

Les lundis et mercredis : BOOTCAMP
Les mardis : Cours d'art visuel
Les mardis : Rencontres Entreprenant Plus
Danse en ligne : De retour en septembre!
Spinning : De retour à l'automne!

Fête nationale à Pérignonka!



VENDREDI LE 22 JUIN 2018
BISTR'EAU PUB PÉRIGNONKA

Réservez votre date... Détails à venir!

TOURISME

MAI 2018



Le Bistr'eau Pub ouvrira ses portes sous peu! Voici les heures d'ouverture pour la période du jeudi 24 mai au 13 juin:

LUNDI	FERMÉ
MARDI	FERMÉ
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	8h à 20h
VENDREDI	8h à 20h
SAMEDI	8h à 20h
DIMANCHE	8h à 20h

Notez que le bar restera ouvert en soirée selon l'achalandage, les vendredis et samedis. Surveillez les heures d'ouverture de l'été dans le bulletin de juin.



CAMPING MUNICIPAL

Les dates d'ouverture sont du 11 mai au 9 septembre 2018. Surveillez l'horaire de la piscine et du mini golf dans le prochain Reflet!

CARTES FAMILIALES

Il est toujours possible de se procurer une carte familiale donnant droit à un accès illimité pendant la saison estivale à l'une des activités suivante :

NAVETTE	50 \$
MINI GOLF	50 \$
PISCINE	50 \$
TOUT INCLUS	100 \$

NAVETTE NAUTIQUE

La navette sera en fonction dès vendredi le 15 juin. Notez que cette année, nous prolongerons la saison de la navette en septembre, si la température et le niveau de l'eau le permet.

MARINA

La mise à l'eau officielle des bateaux se fera le 20 mai 2018.

TOURISME ET LOISIRS

418.374.2967 poste 103 ou cosep@peribonka.ca

OFFRES D'EMPLOIS ÉTUDIANTS – SAISON ESTIVALE 2018

Animateur(trice) culturel(le) et assistant(e) aux
communications

Guide-interprète

Volet animation culturelle

- Assister la responsable de l'action culturelle et des collections dans la planification et l'organisation des activités d'animation et des événements ponctuels.
- Mettre en œuvre le programme d'animation conçu par le service de l'action culturelle.
- Assurer l'animation des ateliers de découverte.
- Assurer l'animation des groupes d'âge préscolaire, scolaire ou adulte.
- Accueillir les visiteurs, répondre à leurs besoins, aux demandes de renseignements et effectuer les visites guidées.

Volet communications :

- Élaborer un calendrier d'actions marketing pour la saison estivale et le mettre en œuvre.
- Concevoir à l'interne des outils promotionnels.
- Mettre à jour des sites Internet et animer le compte Facebook.
- Proposer des solutions pour augmenter la visibilité de l'institution et les réaliser.
- Rédiger et envoyer des communiqués de presse et des invitations.
- Traduire des textes promotionnels du français à l'anglais.

- Accueillir les visiteurs, répondre à leurs besoins, aux demandes de renseignements et effectuer les visites guidées.
- Assurer l'animation des groupes et du site historique (porter des costumes d'époque).
- Agir à titre de comédien(ne) lors d'activités diverses. (*sketch*, promotion)
- Collaborer et participer à la réalisation de certaines activités.
- Participer au déroulement des événements.
- Tenir et gérer la caisse enregistreuse.
- Recevoir les paiements des droits d'accès et des ventes.
- Procéder à l'ouverture et à la fermeture des différents pavillons.
- Gérer les situations difficiles telles les plaintes et rapporter les incidents.
- Fournir de l'information sur les services et produits touristiques du Musée et des attraits environnants dans le but d'encourager la prolongation des séjours et des visites.

Début du mandat : lundi 18 juin 2018

Candidatures acceptées jusqu'au 23 avril 2018

Début du mandat : mardi 22 mai 2018

Candidatures acceptées jusqu'au 15 avril 2018

Pour voir les profils recherchés complets, référez-vous au site Internet du Musée Louis-Hémon (museelh.ca) ou à sa page Facebook.

Bien vouloir faire parvenir votre curriculum vitæ par courriel, en indiquant le titre du poste, ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Julie Bonenfant Boisclair, responsable de l'action culturelle et des collections
Musée Louis-Hémon
700, route Maria-Chapdelaine, Péribonka (Québec) G0W 2G0
Tél. : (418) 374-2177, téléc. : (418) 374-2516,
C. élec. : animation@museelh.ca
Facebook : [museelouishemon](https://www.facebook.com/museelouishemon)



Un musée, une communauté, une M.R.C.!



PARC NATIONAL DE LA POINTE-TAILLON
Garde-parc patrouilleur (1 poste)
Emploi saisonnier



Le mandat

Le garde-parc patrouilleur s'assure du respect des différentes lois reliées à la conservation et à la protection du territoire et de sa clientèle par une présence dissuasive à l'encontre de toute forme d'activités illégales. Cette présence se manifeste entre autres sous forme de patrouilles. Il répond aux urgences et aux demandes d'assistance ; il participe à l'application du plan d'urgence ; il effectue l'entretien et s'assure du bon ordre du matériel spécialisé pour qu'il soit toujours opérationnel et fonctionnel en cas d'urgence ; il participe aux opérations de recherche et de sauvetage et applique les techniques reconnues de secourisme. Il collabore aux activités d'éducation en répondant aux questions de la clientèle et en participant occasionnellement à des activités d'interprétation. Il (elle) participe à la mise à jour des connaissances relatives aux ressources naturelles du parc en effectuant des prises de données et certains inventaires. Il effectue divers travaux de nettoyage, entretien de sites, d'équipements, de bâtiments et des sentiers ; il fait la coupe, l'élagage et l'émondage des arbres et collabore au programme d'entretien aux fins de sécurité de la clientèle du parc.

Les qualifications requises

Détenir un secondaire V et posséder plus de 4 saisons d'expérience pertinente ou détenir un DEP dans une formation pertinente et 2 saisons d'expérience dans un domaine connexe

Les exigences particulières et le profil recherché

- Démontrer de l'autonomie et de l'initiative ;
- Bon sens des responsabilités et professionnalisme ;
- Disponibilité les fins de semaine ;

Les conditions de travail

Il s'agit d'un emploi saisonnier à temps plein.

La période d'emploi est approximativement de 18 semaines, débutant vers le 21 mai 2018

Taux de salaire horaire : 14,71 \$. (L'employé qui complétera sa période d'essai progressera dans l'échelle de salaire selon les modalités prévues à la convention collectives). Les conditions de travail applicables sont celles prévues à la convention collective en vigueur.

Territoire de travail : Parc national de la Pointe-Taillon.

Les modalités d'inscription

Transmettez votre offre de service au plus tard le **20 avril — à midi**

Claude Pelletier, responsable du service de la Conservation et de l'Éducation

Courriel : pelletier.claude@sepaq.com

Télécopieur : (418) 347-2134

Les demandes seront traitées en toute confidentialité

La Sépaq souscrit au programme d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Visitez la caisse mobile Desjardins

En mouvement, pour vous.

Rencontrez notre équipe et profitez de solutions personnalisées pour réaliser vos transactions financières!



- Séances de formation AccèsD Internet et mobile
- Guichet automatique
- Rencontre avec un conseiller pour vos stratégies financières

VENEZ NOUS VISITER :

- **lundi 14 mai : 17 h à 19 h**
- **mardi 29 mai : 17 h à 19 h**

Hôtel de ville, 312, rue Édouard-Niquet, Péribonka